



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2025-445

PUBLIÉ LE 28 JUILLET 2025

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction des affaires médicales**

75-2025-07-25-00006 - Arrêté n° DG 2025-33 portant modification de l'arrêté n° DG 2023-145 fixant la liste des membres élus à la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (3 pages)

Page 3

## **Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement / Unité départementale de Paris**

75-2025-07-28-00003 - Arrêté du 21 juillet 2025 modifiant l'arrêté du 9 avril 2025 portant désignation des membres de la Commission de médiation "droit au logement opposable / droit à l'hébergement opposable" de Paris (9 pages)

Page 7

## **Préfecture de Police / Cabinet**

75-2025-07-28-00006 - Arrêté n°2025-00944 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)

Page 17

75-2025-07-28-00007 - Arrêté n°2025-00945 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)

Page 19

75-2025-07-28-00008 - Arrêté n°2025-00946 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)

Page 21

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-07-25-00006

Arrêté n° DG 2025-33 portant modification de  
l'arrêté n° DG 2023-145 fixant la liste des  
membres élus à la commission médicale  
d'établissement de l'Assistance publique -  
Hôpitaux de Paris

**ARRÊTÉ n° DG 2025-33**

**Portant modification de l'arrêté n° DG 2023-145 fixant la liste des membres élus à la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris**

Le directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris ;

Vu le code de la santé publique, en particulier les articles L. 6147-1, R. 6144-3-1 à R. 6144-5-1 et R. 6147-6 à R. 6147-7 ;

Vu le règlement intérieur de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris, notamment ses annexes 1 et 4 ;

Vu l'arrêté n° DG 2023-145 modifié fixant la liste des membres élus à la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris ;

Considérant la vacance d'un siège de titulaire dans le collège des praticiens hospitalo-universitaires titulaires de médecine de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris ;

Considérant la renonciation de Mme Marie-Noëlle PERALDI GARDIN à son mandat de première suppléante dans le sous-collège 2.1 des représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires médecins ;

Considérant que M. Xavier MARIETTE, deuxième suppléant dans le sous-collège 2.1 des représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires médecins possède la qualité de membre de droit de la commission médicale d'établissement en tant que Président de la commission médicale d'établissement locale du GHU AP-HP. Université Paris-Saclay ;

Considérant que Mme Eve MAUBEC a été élue en tant que troisième suppléante dans le sous-collège 2.1 des représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires médecins ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Madame Eve MAUBEC, professeur des universités - praticien hospitalier, est nommée membre titulaire de la commission médicale d'établissement en remplacement de Monsieur Bernard GRANGER dans le sous-collège 2.1 des représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires médecins au siège 21T2.

La composition modifiée de ce sous-collège est précisée en annexe.

La composition des autres collèges de la commission médicale d'établissement demeure inchangée.

**Article 2 :**

Le mandat de Madame Eve MAUBEC débute le 1<sup>er</sup> septembre 2025 et se terminera le 21 décembre 2027.

**Article 3 :**

Le Directeur des affaires médicales de l'AP-HP est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Département de Paris, section des actes nominatifs.

Paris, le 25 juillet 2025

Le Directeur général

**signé**

**Nicolas REVEL**

**MEMBRES ELUS DE LA CME - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU SOUS-COLLEGE 2.1**

**Collège 2 : Représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires**

***Sous-collège 2.1 : Médecins***

Siège n°	TITULAIRES	Siège n°	SUPPLEANTS
21T1	Monsieur REMI HENRI SALOMON	21S1	Madame MARIE NOELLE PERALDI GARDIN
21T2	Madame EVE MAUBEC	21S2	Monsieur XAVIER MARIETTE
21T3	Madame KARINE LACOMBE	21S3	****
21T4	Madame AGNES HARTEMANN	21S4	Monsieur DAVID MONTANI
21T5	Madame SOPHIE GEORGIN LAVIALLE	21S5	Madame ELENA PAILLAUD
21T6	Madame ESTELLE GANDJBAKHCH	21S6	Madame ISABELLE DESGUERRE
21T7	Monsieur NICOLAS JAVAUD	21S7	Monsieur LIONEL ADES
21T8	Monsieur PIERRE YVES BRILLET	21S8	Monsieur GUILLAUME ASSIE

Direction régionale et interdépartementale de  
l'hébergement et du logement

75-2025-07-28-00003

Arrêté du 21 juillet 2025 modifiant l'arrêté du 9  
avril 2025 portant désignation des membres de  
la Commission de médiation "droit au logement  
opposable / droit à l'hébergement opposable"  
de Paris



**PRÉFET  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ARRÊTÉ DU 21 JUILLET 2025 MODIFIANT L'ARRETE DU 9 AVRIL 2025 PORTANT  
DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE MÉDIATION « DROIT AU  
LOGEMENT OPPOSABLE/ DROIT A L'HEBERGEMENT OPPOSABLE » DE PARIS**

LE PRÉFET DE LA RÉGION D' ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFET DE PARIS,

Grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur,

Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L 441-2-3, R 441-13 ;

Vu le décret n°2010-687 modifié du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté du 8 février 2023 portant désignation des membres de la commission de médiation « droit au logement/hébergement opposable » compétente sur le territoire de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2023 modifiant l'arrêté du 8 février 2023 sus-visé,

Vu l'arrêté du 6 septembre 2023 modifiant l'arrêté du 8 février 2023 modifié sus-visé,

Vu l'arrêté du 14 novembre 2023 modifiant l'arrêté du 8 février 2023 modifié sus-visé ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2024 modifiant l'arrêté du 8 février 2023 modifié sus-visé ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2024 modifiant l'arrêté du 8 février 2023 modifié sus-visé ;

Vu l'arrêté du 2 septembre 2024 modifiant l'arrêté du 8 février 2023 modifié sus-visé ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 2024 modifiant l'arrêté du 8 février 2023 modifié sus-visé ;

Vu l'arrêté du 7 novembre 2024 de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2024 modifiant l'arrêté du 8 février 2023 modifié sus-visé ;

Vu l'arrêté du 9 avril 2025 modifiant l'arrêté du 20 novembre 2024 sus-visé ;

Sur proposition du préfet, directeur de Cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris,

## **ARRÊTE :**

### **Article 1 :**

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 8 février 2023 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

### **MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE :**

#### **1) Collège des services déconcentrés de l'État :**

##### **Membres titulaires :**

Sont nommés membres titulaires au sein de la COMED de Paris en tant que représentants des services déconcentrés de l'Etat :

Jean-Christophe REGRAIN	Préfecture de Police de Paris
Marthe POMMIE	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Laurent TRIPPIER	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)

##### **Membres suppléants :**

Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants des services déconcentrés de l'Etat :

Rémy HOUTART	Préfecture de Police de Paris
Margaux DEROUES	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Lamya BOUDOUAYA	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Farida BENANOUNE	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Tania ABENON	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Ilhème GRIMALDI	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)

Ilyas ADELINÉ	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Sylvie NONONE	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Meddy KACY	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Mickaël BONNIE	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Djamila HURAUULT	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)
Cédric LARVET	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France – Unité départementale de Paris (DRIHL/UD75)

## **2) Collège des collectivités territoriales :**

### **Membres titulaires :**

Sont nommés membres titulaires au sein de la COMED de Paris en tant que représentants de la Ville de Paris :

Jacques BAUDRIER	Adjoint à la Maire de Paris, en charge du logement et de la transition écologique sur le bâti
Barbara GOMES	Conseillère déléguée en charge de l'encadrement des loyers, des plateformes locatives et de la protection des locataires, auprès de l'adjoint à la Maire chargé du logement et de la transition écologique du bâti
Camille NAGET	Conseillère de Paris, conseillère du 19 <sup>e</sup> arrondissement

### **Membres suppléants :**

Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants de Ville de Paris :

Anne GIRON	Direction des solidarités (DSOL)
Myriame ADLER	Direction des solidarités (DSOL)
Marianne HAMEL	Direction des solidarités (DSOL)
Astrid BERTE	Direction des solidarités (DSOL)
Christelle POULAIN	Direction des solidarités (DSOL)
Catherine NORMANT	Direction des solidarités (DSOL)
Christlaine SERMANSON	Direction des solidarités (DSOL)
Julien SCHIFRES	Direction des solidarités (DSOL)
Christelle VERINES-GRIL	Direction du logement et de l'habitat (DLH)
Nora HARROUDJ	Direction du logement et de l'habitat (DLH)
Anne-Laure SABATIER	Direction du logement et de l'habitat (DLH)
Vana CHEA	Direction du logement et de l'habitat (DLH)
Julie ROBILLIARD	Direction du logement et de l'habitat (DLH)
Simon YASUDA	Direction du logement et de l'habitat (DLH)
Céline PATTIN	Direction du logement et de l'habitat (DLH)

### **3) Collège des bailleurs et autres organismes :**

#### **Membres titulaires :**

- Est nommée membre titulaire au sein de la COMED de Paris en tant que représentante des organismes d'habitations à loyer modéré ou des sociétés d'économie mixte :

Céline MUSEUX	Elogie-Siemp
---------------	--------------

- Est nommée membre titulaire au sein de la COMED de Paris en tant que représentante des organismes œuvrant dans le département intervenant pour le logement des personnes défavorisées dans le parc privé et agréés au titre des activités de maîtrise d'ouvrage ou des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale :

Valérie HALABI	SOLIHA
----------------	--------

- Est nommée membre titulaire au sein de la COMED de Paris en tant que représentante des organismes œuvrant dans le département chargés de la gestion d'une structure d'hébergement, d'un logement de transition, d'un logement-foyer ou

d'une résidence hôtelière à vocation sociale :

Manon BONNARD	France Terre D'Asile (FTDA)
---------------	-----------------------------

**Membres suppléants :**

- Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants des organismes d'habitations à loyer modéré ou des sociétés d'économie mixte :

Florian MAILLEBUAU	Paris Habitat
Sophie ZEGHLACHE	Paris Habitat
Nadia AYAD	Immobilière 3F
Christophe ETRONNIER	RATP Habitat
Virginie BLIN-DENIS	RIVP
Cynthia DEMAS	RIVP
Cécilia OLLIVIER	RIVP
Florelle HUET	RIVP
Alexis GOURSOLAS	RIVP
Malika GUILLERM	Habitat Social Français (HSF)
Véronique QUEMERE	ICF Habitat La Sablière

- Sont nommées membres suppléantes au sein de la COMED de Paris en tant que représentantes des organismes œuvrant dans le département intervenant pour le logement des personnes défavorisées dans le parc privé et agréés au titre des activités de maîtrise d'ouvrage ou des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale :

Sabrina JABOT	SOLIHA
Dominique TRIGO	SOLIHA
Halima MELLALI	SOLIHA
Clara LEVEQUE	SOLIHA

- Est nommé membre suppléant au sein de la COMED de Paris en tant que représentant des organismes œuvrant dans le département chargés de la gestion d'une structure d'hébergement, d'un logement de transition, d'un logement-foyer ou d'une résidence hôtelière à vocation sociale :

François PARRA	France Terre D'Asile (FTDA)
----------------	-----------------------------

**4) 1er collège des associations :**

**Membres titulaires :**

- Est nommé membre titulaire au sein de la COMED de Paris en tant que représentant d'une association de locataires œuvrant dans le département affiliée à une organisation siégeant à la commission nationale de concertation mentionnée à l'article 41 de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 :

Frédéric LEFEVRE	Association Force Ouvrière Consommateurs de Paris (AFOC 75)
------------------	---

- Sont nommées membres titulaires au sein de la COMED de Paris en tant que représentantes des associations et organisations œuvrant dans le département dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

Khadija JAF JAF	Les Enfants du Canal
Myriam MIGNARD	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)

**Membres suppléants :**

- Sont nommées membres suppléantes au sein de la COMED de Paris en tant que représentantes d'une association de locataires œuvrant dans le département affiliée à une organisation siégeant à la commission nationale de concertation mentionnée à l'article 41 de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 :

Annie SZUFA	Association Force Ouvrière Consommateurs de Paris (AFOC 75)
Christiane PIERRE	Association Force Ouvrière Consommateurs de Paris (AFOC 75)

- Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants des associations et organisations œuvrant dans le département dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

Jorge GATO CANDEIAS	Les Enfants du Canal
Niakale DEMBELE	Les Enfants du Canal
Sylvain LE MAY	Les Enfants du Canal
Réola VALENTINI	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Camille MILLOT	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Quentin FRANCES	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)

Linda HADDAD	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Yoann JADOT	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Adelaïde BOUDJOM	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Lauriane URANIE	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Sara JNATI	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Naomi BOSSE	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Ingrid GALLON	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
Stécy DAQUIN	Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)

### **5) 2ème collège des associations :**

#### **Membres titulaires :**

- Sont nommées membres titulaires au sein de la COMED de Paris en tant que représentantes des associations de défense des personnes en situation d'exclusion :

Isabelle MEDOU-MARERE	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Vanessa LEFEVRE	Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)

- Est nommée membre titulaire au sein de la COMED de Paris en tant que représentante désignée par les instances de concertation mentionnées à l'article L. 115-2-1 du code de l'action sociale et des familles :

Marie-Lucine MOUSSOUA	Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)
-----------------------	---

#### **Membres suppléants :**

- Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants des associations de défense des personnes en situation d'exclusion :

Floriane CHOLET	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Charline THIENNARD	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Nora MOKE-MASHI	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Alexandra CASTOR	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-

	France (FAS-IDF)
Mélanie LEPAGE	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Armelle LAROSE KASLI	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Fatoumata SILLA	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Sandrine DREFEL	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Nouridini BIAWO	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Morad RAY	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Rokhaya BA	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Néville RIGAUX	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Amadou DJIMERA	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Abdelaziz NIATI	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Clara PAPIAU	Fédération des Acteurs de la Solidarité – Ile-de-France (FAS-IDF)
Emma RIOUX	Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Cynthia DAUBE	Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Odile PECOUT	Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Mirvat ABD EL GHANI	Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)

- Sont nommés membres suppléants au sein de la COMED de Paris en tant que représentants désignés par les instances de concertation mentionnées à l'article L. 115-2-1 du code de l'action sociale et des familles :

Ndiaga NIANG	Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)
Nadine MILOKO	Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)
Papa Laye NDIAYE	Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)

**MEMBRE A VOIX CONSULTATIVE :**

Un représentant de la personne morale gérant le service intégré d'accueil et d'orientation à Paris (SIAO75) peut assister à la commission à titre consultatif.

**Article 2 :** Les membres supplémentaires ou remplaçants mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> sont nommés pour la durée du mandat restant à courir.

Le reste sans changement.

**Article 3 :** Le présent arrêté entrera en vigueur à compter de sa publication.

**Article 4 :** Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au tribunal administratif de Paris, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

**Article 5 :** Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs (échelon de Paris) de la préfecture de région Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible à l'adresse <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>.

Fait à Paris, le 24/07/2025

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris

*Signé*

Marc GUILLAUME

Préfecture de Police

75-2025-07-28-00006

Arrêté n°2025-00944 accordant des  
récompenses pour actes de courage et de  
dévouement

Paris, le 28 Juillet 2025

**ARRETE N° 2025-00944**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup>

Des Médailles pour actes de courage et de dévouement sont décernées aux militaires affectés au sein de la 8<sup>ème</sup> compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

Echelon « Argent de 1<sup>ère</sup> classe » :

- Lieutenant Jordan DELAUNAY, né le 25 août 1984 ;

Echelon « Argent de 2<sup>ème</sup> classe » :

- Sapeur de première classe Dylan **BERLY**, né le 14 avril 1996 ;

Echelon « Bronze » :

- Sergent **Jérémy SAUVAGE**, né le 12 août 1992 ;
- Caporal-chef Dylan **LEGAY**, né le 27 mai 1996 ;
- Caporal **Jérémie VARON**, né le 03 juin 2002.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

LE PREFET DE POLICE

Laurent NUÑEZ signé

Préfecture de Police

75-2025-07-28-00007

Arrêté n°2025-00945 accordant des  
récompenses pour actes de courage et de  
dévouement

Paris, le 28 Juillet 2025

**ARRETE N° 2025-00945**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux gardiens de la paix affectés au sein de la Direction de l'ordre public et de la circulation dont les noms suivent :

- **M. Adjmal MALECK MAMODE**, né le 25 juin 1990 ;
- **M. Dimitri ROUAUX**, né le 1er juillet 1993 ;
- **M. Hassane TOUFFEIL**, né le 14 octobre 1989 ;
- **M. Aurélien GEKIERE**, né le 27 janvier 1996.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Signé

**LE PREFET DE POLICE**

**Laurent NUÑEZ**

Préfecture de Police

75-2025-07-28-00008

Arrêté n°2025-00946 accordant des  
récompenses pour actes de courage et de  
dévouement

Paris, le 28 Juillet 2025

**ARRETE N° 2025-00946**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux fonctionnaires de police affectés au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne dont les noms suivent :

- **M. Johnny DUFOSSE**, commandant de police à l'échelon fonctionnel, né le 21 octobre 1973 ;
- **M. Boris GERARDIN**, brigadier-chef de police, né le 13 mai 1986.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

signé

**Laurent NUÑEZ**